Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 11

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

 $69 \, ^{0}/_{0}$; elle a donc gardé ses positions. Enfin, si l'on ne considère que les montres exportées dans les pays non producteurs, la Suisse tient un rang très honorable avec $85 \, ^{0}/_{0}$, tous les autres producteurs ensemble représentant $15 \, ^{0}/_{0}$.

Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants. — Les nouveaux placements et les remplois de capitaux effectués au cours du troisième trimestre 1958 par le fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants se sont élevés à la somme de 65,8 millions de francs.

Au 30 septembre, la valeur portée en compte de l'ensemble des capitaux placés se monte à 4569,7 millions de francs. Cette somme se répartit entre les catégories suivantes d'emprunteurs, en millions de francs: Confédération 661,8 (661,8), cantons 719,2 (700,1), communes 591,2 (578,1), centrales des lettres de gage 1241,0 (1225,8), banques cantonales 777,0 (770,1), institutions de droit public 11,5 (11,5) et entreprises semi-publiques 568,0 (557,9).

Le rendement moyen des capitaux placés est de 3,16 %, comme à la fin du second trimestre.

L'indice des prix de gros à fin octobre. — L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui comprend les principaux produits alimentaires non travaillés, ainsi que les principales matières premières et auxiliaires, s'est inscrit à 214,5 (août 1939 = 100) à fin octobre 1958. Les prix ont diversement évolué suivant les groupes de marchandises mais, en fin de compte, l'indice global s'est abaissé de 0,2 % par rapport au chiffre de 214,9 où il s'inscrivait à la fin du mois précédent.

Dans les produits alimentaires, des hausses de prix concernant principalement les œufs, les porcs, les pommes de terre de table et le copra, ont été contre-balancées par des baisses portant sur les veaux, les vaches, les taureaux, le café, le riz, le sucre, les fèves de cacao et les arachides. Dans le groupe des matières premières et auxiliaires, les baisses prédominent. Les prix ont notamment reculé pour la laine, le coton, la soie, le fil de lin belge et la houille, tandis qu'ils ont augmenté pour le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain, les peaux et le caoutchouc brut. Dans les fourrages, à une baisse des prix des pommes de terre fourragères et du maïs s'opposent une légère hausse de ceux de l'orge fourragère et des tourteaux.

ORGANES DE L'ADII

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin: Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner Administration du bulletin: R. Steiner. Delémont Publicité: Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37